L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS,

JEUDI MATIN, 13 JUILLET.

FEUILLETON.

LE SECRET DE LA COMTESSE.

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

PREMIÈRE PARTIE.

II—Suite.

La nuit vint.—Les nuits africaines sont brûlantes quand elles ne sont point glaciales.—Le temps moyen n'existe pas.—Celle-là s'annonçait comme devant être absolument torride.

Le ciel était d'airain,—le soleil avait disparu derrière un amoncellement de grands nuages livides et cuivrés, frangés d'une bande de couleur de sang.—Le miaulement hideux des chacals retentissait seul dans le profond silence du désert.

Le brigadier de service avait comme de coutume placé les sentinelles, le mousqueton au poing, sur les lisières de la forêt.—Officiers et soldats s'apprêtaient à dormir.

Le lieutenant Gérard se jeta sur sa couverture, appuya sa tête sur la selle et se mit à penser, non sans plaisir, que le lendemain, à la même heure, son corps fatigué trouverait dans un lit véritable un repos non interrompu complet.

Au dehors sévèrent tout à coup la voix [illegible] d'un hussard chantant des couplets de caserne.

Sébastien prêta l'oreille.

La voix assez juste disait, sur un air inconnu :

Dans le service militaire,
Tout n'est pas rose, non, morbleu !
La poche est souvent solitaire
Et le *prêt* passe vite au bleu !
Ce sont nos joies les jours de pluie,
Le temps semble lourd, on s'ennuie,
Le cœur n'a plus de garnison,
On ne sourit plus à personne,
Mais qu'un fifre dans la main sonne,
Revoici la belle saison !....

* * *

En paix, nous ne savons que faire.
Nous parcourt les casernes,
Nous taquinons, nous contrefaire,
Rempoir le caserne de cris...
Puis la corvée et le pensage,
La couture, le repassage,
Absorbent le reste du temps....
Mais en revanche, les voisines
Suivent d'œillades assassines
Nos uniformes éclatants !....

Sébastien Gérard écoutait avec un sourire cynique l'un poète ignoré et cette [illegible] naïve dont la monotonie semblait berceur.

Le chanteur reprit :

Mais voici que le canon tonne....
Le pioche fait grondir le mortier....
A nous les grenadiers moscovites
Qui bordonnent leur barrière !
Nous la mater et plus de suite !
A nous les robines de Russie,
A nous les bonnes espagnoles !...
Nous tous clinant, sur toutes rives,
Soldats, devons dans des grèves,
Chantons commences les rossignols !

* * *

La mort viendra, la vieille sourde,
Ricaner—(mais nous nous en moquons !)—
Ouvrant avec sa main lourde,
Notre table et nos flacons !
Quand nous l'aurons vu et que chacun tombe,
Le pauvre, au fond de sa tombe,
Trouvera un, se couche seul,
Et dit sur sa tête prière,
Nous emportons dans la bière
L'espoir trône pour lumière !....

La voix se tut.

Au moment où elle achevait le dernier couplet, le lieutenant s'endormit, mais son sommeil fut lourd et orageux comme le temps, agité, interrompu, [illegible] par des rêves de mauvais augure et des visions inquiétantes parmi lesquelles [illegible] sans cesse le visage de la jeune [illegible] éclatant d'une beauté méchante, [illegible] étrange sourire écartant ses lèvres de pourpre.

Brusquement, vers minuit, il se réveilla. Il était haletant, et plus suffoqué, plus [illegible] que trempé de sueur qu'un hivernage [illegible] campagne romaine.

Plus d'une fois, les nuits précédentes, [illegible] la chaleur devenait intolérable [illegible] cette chaumière de bambous dont le [illegible] les murailles pendant tout [illegible] le lieutenant avait passé une heure [illegible] sur la terrasse de la maison, afin [illegible] un peu moins embrasé, [illegible] traversant par intervalles les brises [illegible] de la mer.

[illegible] voulait point réveiller ses compagnons dont la respiration sonore et régulière attestait le calme complet,—il gravit [illegible] bruit l'échelle et il essaya de soulever [illegible] qui donnait accès sur le toit,—[illegible] en vain !....

[illegible] première fois il éprouva une résistance uniforme, continue, invincible, [illegible] un obstacle d'un poids énorme, [illegible] la plateforme, s'opposait au jeu [illegible] trappe.

[illegible] surprise, mais pas encore alarmé cependant, il redescendit et s'approcha de [illegible] fenêtres étroites qui prenaient [illegible] la campagne.—Ces ténèbres, ou [illegible] meurtrières larges à peine de [illegible] centimètres, n'étaient pas vitrées mais treillissées en fil de laiton, et [illegible] qui soutenaient ce treillage ne [illegible] s'ouvrir.

[illegible] les mailles du laiton, Sébastien [illegible] la campagne sombre.

[illegible] coup la lune, dégagée des nuages [illegible] tournant, rayonna sur le [illegible] qu'elle inonda de blanches clartés.

[illegible] toute machinale le lieutenant [illegible] des yeux les sentinelles,—il [illegible] deux immobiles, l'arme au [illegible] aux troncs des palmiers.—[illegible] extérieur paraissait profond.—[illegible] continua cependant à laissemes [illegible] sur l'oasis, et bientôt il surprit une chose si bizarre, de si complètement inexplicable, que d'abord il se [illegible] s'il ne rêvait pas....

[illegible] de broussailles, d'arbustes irréguliers, de dattiers et de palmiers nains, [illegible] nous le savons, autour de [illegible]

[illegible] de décès fourré contournait la [illegible] à portée de fusil, et s'en trouvait [illegible] seulement par un terrain vague, [illegible] de hautes herbes et de touffes [illegible]

[illegible] Gérard crut voir des formes [illegible] sortir lentement du fourré et se [illegible] en rampant jusqu'aux grandes [illegible] sous lesquelles elles disparaissaient.

[illegible] formes étaient nombreuses, et, [illegible] l'une venant à s'effacer, une autre [illegible] aussitôt.—On eût dit une [illegible] de fantômes.

[illegible] ceci se passait sous les yeux des [illegible] qui paraissaient ne s'apercevoir [illegible].—Il y avait dans ce fait quelque chose d'inquiétant et de quasi fantastique [illegible] le lieutenant sur place, tant sa [illegible] était profonde.

[illegible] vint masquer la lune,—[illegible] reprit possession de l'espace. [illegible] ne distinguant plus et cependant regardant toujours.

[illegible] de quelques secondes la lune [illegible] les formes continuaient, [illegible] les spectres blafards brillaient [illegible] des pointes immenses semblables à [illegible] métalliques.

[illegible] si ils allaient dans l'esprit du [illegible] avec une promptitude électrique la vérité lui apparut, terrible.

[illegible] l'armée était entourée par [illegible] dix fois plus nombreux que les [illegible].—Mais comment avaient-ils fait [illegible] si près de l'oasis ?—Par quel [illegible] ou plutôt par quel incompréhensible [illegible] de devoir, les sentinelles ne [illegible] elles pas l'alarme ?—Il y avait [illegible] problème insoluble.—L'esprit du [illegible] s'égarait parmi des conjectures [illegible]

[illegible] pas d'ailleurs le moment de [illegible].—Il fallait prendre un parti et le [illegible] à l'instant.—Sans perdre une minute il fait agir.

[illegible] Gérard éveilla les officiers [illegible] qui partageaient la chambre [illegible] et les mit en quelques mots au [illegible] de ce qui se passait.—Ils furent [illegible] debout et les pistolets à la main. [illegible] temps le lieutenant voulut [illegible] pour donner l'éveil à ses hus[illegible]

[illegible] qui mettait le premier étage [illegible] communication avec le rez-de-chaussée.—Elle avait été clouée en dedans [illegible] même façon que celle de la plate-forme.

[illegible] sommes pris au piège comme [illegible] s'écria Sébastien avec fu[illegible] de faire ?—Par quels moyens prétendent-ils vaincre ?—Il veut être attaqué [illegible]

[illegible] qu'est leur sommeil,—[illegible] un coup de feu pour les réveiller.

[illegible] juste.....—Je vais essayer.....

[illegible] prit à tâtons dans un coin [illegible] chambre un fusil de chasse, arme [illegible] chargée de balles coniques avec [illegible] abattait du chacal à trois [illegible], puis il revint auprès de l'ébauchure, et de nouveau regarda [illegible] cherchant un point de mire.

[illegible] le plus profond régnait dans [illegible] Le mouvement des ombres avait [illegible] tout paraissait inoffensif et tranquille.—Il lui semble cependant entrevoir la lisière du petit bois, une ferme [illegible] et moins sombre que la verdure [illegible] le bord du canon de son fusil à [illegible] mailles du treillis ; il épaula ; [illegible] longuement et il pressa la détente.

[illegible] de la détonation répondit un [illegible] de cris sauvages, de hurlements [illegible] avaient rien d'humain.

[illegible] Arabes cachés derrière les troncs [illegible] accoupis dans les hautes herbes [illegible] nombre des balles du [illegible]—Cent coups de feu pétillèrent à [illegible] balles vinrent mourir le bloc [illegible] formé par les [illegible] de tirer, et deux ou trois [illegible] passèrent en sifflant quelques [illegible] de ses compagnons.—Un hasard prodigieux qu'il ne fut pas atteint.—[illegible] même temps un bruit étrange se [illegible] entendre au dehors des trois offi[illegible]

[illegible] groupe de la plate-forme fut violemment soulevée, des canons de fusil [illegible] arabes jaillirent de l'ouverture [illegible] des détonations retentirent et [illegible] compagnons de Sébastien, fou[illegible] à bout portant d'ennemis invisibles.

[illegible] situation ne fut plus hideuse [illegible] de rester pour ainsi dire acculés chance de salut aux deux hommes pris entre deux feux.—Les hussards, séparés de leur lieutenant et comme lui prisonniers, poussaient des clameurs de rage.—On les entendait hurler, à coups de crosse, la porte qui se cédait peu.....

—Enfoncez avant tout, si faire se peut, le feu de la terrasse !—cria Sébastien, et, le revolver au poing, il s'élança le premier sur l'échelle, suivi de près par l'officier de réserve.

La poudre d'une seconde décharge brûla les moustaches et leurs vêtements, mais les balles sifflèrent, sans blessures ou cinq Arabes embusqués sur la plate-forme n'avaient plus que leurs poignards à opposer aux pistolets.—Un fusil éclatant, l'an après l'autre, comme des chiens enragés.

Cette besogne faite, Sébastien regagna la chambre, reprit son fusil et recommença à tirer par la fenêtre.—Il brûla cartouche sur cartouche, mais il dut de ses balles portaient juste, car il était facile aux assaillants de se mettre à l'abri en se rapprochant de la maison.

Tout à coup un nuage de fumée âcre monta par les fissures du plancher....

L'incendie commençait à l'étage inférieur.—Les deux officiers allaient infailliblement périr, étouffés ou brûlés vifs !....

En ce moment, le vieux Arabe sur sa fille, contents d'avoir mené à bien leur œuvre diabolique, sortirent de la demeure embrasée et se dirigèrent vers le petit bois.

Si lâche, si odieuse que fût leur trahison, Sébastien ne se sentit pas le courage de faire justice en tuant une femme.—Il ajusta le vieillard.—La balle l'atteint, sa main tremblait, sans doute.—Ce fut la jeune arabe qui tomba....

Le spectacle qui s'offrit alors aux yeux du lieutenant fut à ce point terrible que, si voisin de la mort à laquelle rien ne semblait pouvoir l'arracher, il oublia son propre péril.

Le père s'arrêta près de cette enfant ensanglantée qui se débattait dans les convulsions de l'agonie.—Un cri rauque de désespoir et de malédiction s'échappa de ses lèvres.—Il s'abattit sur ses deux genoux, et de ses bras débiles il s'efforça de soulever ce corps qui déjà ne frémissait plus.

Impuissant pour cette tâche il se releva les mains pleines de sang, et se tournant vers la maison avec une indicible expression de fureur et de haine, il secoua ce sang vers l'invisible meurtrier, le lui jetant en quelque sorte à la face comme une menace et comme un anathème....

On aurait pu croire que cet anathème portait malheur au lieutenant, car à cette minute précise une balle l'atteignit à la tête, et le renversa sans connaissance sur le plancher brûlant d'où s'échappaient, avec des tourbillons de fumée, des étincelles et les flammèches de l'incendie grandissant....

(A continuer.)

Les récoltes prochaines à l'Exposition de Philadelphie.

Nous appelons l'attention des planteurs et autres intéressés sur la lettre circulaire suivante que M. Bonzano a bien voulu nous communiquer avec la remarque qu'elle peut intéresser particulièrement les habitants ruraux.

Exposition internationale de 1876.
Commission du Centenaire des E.-U.

A l'hon. H. Bonzano, chairman du Bureau d'Etat de la Louisiane pour le Centenaire.

Philadelphie, 16 juin 1876.

Au premier rang dans la liste des expositions spéciales des produits de la prochaine récolte, doit figurer l'exposition des céréales qui commencera le 25 septembre.

Je prends la liberté d'appeler votre attention sur la nécessité de se préparer de bonne heure pour cette exposition, autrement les meilleurs grains pourraient être écalés et l'objet principal du projet manqué.

Les grains peuvent être exposés sous des formes très variées, et l'exposant peut adopter celle qui lui convient.

Cette Exposition sera faite dans l'annexe de la bâtisse de l'agriculture élevée pour des expositions spéciales et où des emplacements seront accordés sur demande. Des racines et des pommes de terre destinées à la nourriture du bétail seront aussi comprises dans cette bâtisse spéciale, à partir du 2 octobre.

La contribution de votre bureau d'Etat est sollicitée et je compte voir une exposition supérieure à tout ce qui a été montré précédemment.

Signé BURNET LANDRETH,
Chef du Bureau,
pr C. HENRY RONEY.

Billets faux de banques nationales

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérique (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindenpark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City, National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Pennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester County National Bank.
Pen Yan, New York, First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pennsylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants' National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield, New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
*Utica, New York, City National Bank.
Utica, New York, Utica National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.

Passage pour l'Europe.
(LIGNES.)
Via la Nouvelle-Orléans, New York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.
Départ de New York, en [illegible] le 1er et le 15 de chaque mois, [illegible] pour Liverpool, Londres, Belfast et Glasgow. Ces steamers partent, [illegible] de New York Glasgow, Belfast et Liverpool, [illegible] de New York, Hull, Amsterdam, Anvers et Copenhague.—AUSTIN, BALDWIN & CO., 12 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE.
Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, portant leurs les malles.

ALLAN LINE.
Steamers de la malle, via Québec et via Baltimore.
Passage toutes les classes entre les principaux pâtes de l'Europe et l'Amérique. Les emigrants reçoivent un accueil paternel. Le chemin le plus court par mer. Excursions, billets d'aller et retour, [illegible] Trois départs hebdomadaires pour Halifax et le retour. Passage [illegible] pour les émigrants et les passagers d'entrepont. Le meilleur moyen pour les Européens venant de la Nouvelle-Orléans, l'Alabama et le Texas, pour le Mississippi, l'Arkansas et le Tennessee. Billets pour toutes autres lignes.
Billets pour toutes les parties de l'Europe. Tous les billets d'excursion à des prix réduits.
Billets d'émigrants, de 25 à 50 dollars, de toutes les parties de l'Amérique latine.
Billets d'émigrants, d'une classe, quatre classes.
Pour les billets ou les chemins, s'adresser à
A. K. MILLER & CO.
No 36 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
N. B.—Billets, traites, crédits, etc., faux les plus bas. Les passagers de première classe, de seconde classe et d'entrepont trouveront leur avantage à consulter des arrangements au bureau de la Nlle-Orléans.
17lev—1an

Excursion du dimanche et du mercredi.
Pour Mandeville, Louisbourg et Mandeville.
Le beau steamer
CAMELLIA,
très fin marcheur à basse pression, et portant la malle des Etats-Unis,
capitaine Wm. Hanover,
partira pour les susdites villes le LUNDI et le MARDI, à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin ; le MARDI à 7 heures et demie du soir ; le MERCREDI à quatre heures de l'après-midi ; le JEUDI à quatre heures de l'après-midi ; le VENDREDI et le SAMEDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi ; le DIMANCHE à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Bayou Sauvage, au rivière Tchefuncta, pour Covington. Il quittera Tchefuncta pour la Nouvelle-Orléans le MARDI et le VENDREDI, à 11 h. A. M. Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI.
Il y aura une excursion régulièrement, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de 10 heures et demie, et le MERCREDI MATIN, à l'arrivée du train de 9 heures. Le bateau sera de retour le soir.
Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du train qui précédera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.
Le voyageur aurait lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de bonnes eaux.
C. M. SORIA,
3 juin—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la Grand'Ile.
Du Canal Harvey à la Grand'Ile.
Départ deux fois la semaine : le MARDI et le SAMEDI, à 8 heures du matin.
Le beau bateau à vapeur
QUAKER,
capitaine F. Raichle, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il partira de la Grand'Ile pour le Canal Harvey tous les JEUDIS et LUNDIS matin.
Prix du passage, $2,50, les repas non compris.
Le "Quaker" débarquera les passagers à l'Hôtel Willow et aux endroits où ils voudront s'arrêter.
23 juin—1f.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.
Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
J. P. Muse, commis,
se rendant à Vicksburg à la Mare Point pour les Ivanhoe, Tallulah, Milliken's Bend et Lake Ashar pour Memphis, Cairo et St. Louis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, 127 Commune et
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.
Le magasin grand le fret et signe les connaissements pour Preston, Magnolia et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.
W. R. BROCKETT, agent.
1 Sept—1an Au No 36 de la rue de Magazine.

OPELOUSAS.
Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.
Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmesport, Church Point, Carencro, Rayne, Crowley et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.
BERTHA,
H. H. Brod, capitaine,
T. John, commis.
Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, tous les Mercredis à 5 h. P. M. Pour tous les passages et fret pour des Cours, s'adresser au soussigné ou au bateau A. Minvielle de Simmesport.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & KEENAN,
No 105 de la rue de la Commune.
Tout fret pour le Bayou des Glaises sera délivré sur le Bayou Sand Landing.
5 juin—1f.

Paquebot du Bayou Sauvage et des Dépendances.
Départ tous les MERCREDIS à 4 h. P. M.
Pour Washington, Port Barre, Simmesport, Big Sand Landing, Carencro, Old River et tous les points intermédiaires.
Le beau steamer HENRY LORENZO YOUNG remplaçant le steamer Robert E. Lee, sous le commandement du capitaine Wm. H. Daniel, commis J. B. Schmitt, partira tous les MERCREDIS à 4 heures P. M. Cependant l'excursion du Bayou Sauvage et Bayou des Glaises.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN,
No. 3, de la rue Tchoupitoulas.
12 déc—1an

Nouvelle-Orléans et Grand-Bayou Pierre.
Jour de départ, tous les samedis, à 5 h. P. M.
Pour [illegible], Barbin, Natchez, Alexandrie, la Rivière Rouge, Monroe, Shreveport et les embarcadères intermédiaires, le beau steamer
SAINT ABLE,
R. SINNOTT, capitaine ; GEO. C. HAMILTON, commis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
N. M. CANTER, 33 rue du Camp.
CHRYS & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.
BRITTON & KEENAN, 105 rue Commune.
ADAMS & YORK, 9 Continental Place.
3 déc—1an

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Baton-Rouge.
Deux voyages.
Départ de Nlle-Orléans tous les SAMEDIS à 5 P. M., et tous les MERCREDIS à midi.
Le beau bateau à vapeur
ST. JOHN,
F. BERGERON, capitaine,
J. G. BERGERON, commis.
Voyage de retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. O. MELANSON,
Nos 32 et 34 rue Nlle-Levée.

Paquebot de Baton-Rouge.
Ligne des planteurs et des Mississippi. Départ à 5 heures du soir, [illegible] à midi.
Le beau steamer à vapeur
STELLA BLOCK, capitaine U. D. Terrebonne, commis, E. A. Chartier.
Départ de la Nlle-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS, à 5 h. P. M., et de Baton-Rouge tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 6 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN, No 3 rue Tchoupitoulas.
TERREBONNE & SALOMON, No 40 bis rue Decatur, entre Conti et Bienville.
12 juin—1an

Paquebot de la Côte et de Lafourche.
Deux fois la semaine, pour la côte et Lafourche.
Le beau bateau à vapeur
HENRY TETE,
capitaine Jos. Lacoste,
H. F. Lacoste, commis.
Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 12 h. M. et dans les VENDREDIS à 10 h. M. Retour : il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il demeurera la nuit.
Pour fret ou passage, s'adresser à
R. [illegible]
[illegible]

Au Public.
NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD.
Le Comité des Citoyens nommé à la grande assemblée tenue à la halle St. Patrick, le 27 janvier, dans l'intérêt de la compagnie NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD, a recommandé les membres les plus actifs, énergiques et honnêtement responsables pour solliciter des souscriptions au fonds capital de la compagnie. Le public est, par le présent, informé que les districts et sections désignés seront parcourus par les membres désignés ci-après.
Les limites Est et Ouest partent du fleuve à la rue Carondelet.
1. Côté Sud de la rue du Canal et côté Nord de Poydras, inclusivement, Col. Ch. R. Bailey, F. Camerden, Esq.
2. Côté Sud de la rue Poydras et côté Nord de Calliope, inclusivement, W. Wallace Hon. H. W. Fowler, Esq.
3. Côté Sud de la rue Calliope et côté Nord de Jackson, inclusivement, F. R. Byrne, Esq., R. R. Mackie, Esq.
4. Côté Sud de la rue Jackson à la ligne supérieure de Carrollton, inclusivement, John McNally, Esq., A. Gaiard, Esq.
5. Côté Nord de la rue du Canal au côté Sud de St. Louis, inclusivement, J. F. Roux, Esq., A. Duport, Esq.
6. Côté Nord de la rue St. Louis au côté Sud de l'Esplanade, inclusivement, J. G. Sanchez, Esq., A. Kirkby, Esq.
7. Côté Nord de la rue Esplanade à la ligne inférieure de la ville, inclusivement, Jas. Pollock, Esq., Samuel Powers, Esq.
Les membres d'Etats-Unis seront invités à faire souscrire à chaque des commissaires ci-dessus nommés des actions de NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD COMPANY.
[illegible]

Notice to Tax Payers.
[illegible]

VAPEURS.
COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
[illegible]
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.
[illegible]
AMÉRIQUE, [illegible]
ST-LAURENT, [illegible]
FRANCE, Trudeau, [illegible]
[illegible]
PRIX DU PASSAGE [illegible]
[illegible]
Les passagers marqués d'une * ne prennent pas de passagers d'entrepont.
[illegible]

Brême.
Lloyd de l'Allemagne du Nord.
STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVAN.
Les steamers de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leurs voyages réguliers en octobre 1876. Les jours de départ et les prix de passage seront annoncés plus tard.
Ces steamers, en venant à la Nlle-Orléans, font escale au Havre et à la Havane ; ils se rendent à Brême, ils font escale à la Havane et à Southampton. Le consignataire se réserve le droit de changer de route.
Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, de Southampton et du Havre à la Nlle-Orléans.
Pour plus de détails, s'adresser à
Ed. STOCKMEYER & Co.,
Agents.
10juin—1an No [illegible] de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.
Ligne des steamers Clyde entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE
des steamers suivants :
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES,
Le steamer
HUDSON,
E. V. Gager, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
Jeudi, 20 juillet, à 4 h. A. M.
L'assurance sur cargaison est payée pour cette ligne à 3/4 pour cent.
Passage en Cabine ..... $25.
" Entrepont ..... $15.
Billet d'excursion ..... $35.
Cette ligne prend directement des marchandises pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

ASSURANCES.
Association d'Assurances
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureaux, 103 rue du Canal.
SIXIEME ETAT ANNUEL.
Nouvelle-Orléans, le 31 janvier 1876.
CONFORMÉMENT à la Charte l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, publie les relevés de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1875.
Primes sur les risques de feu.....$[illegible]
Primes sur les risques de mer.....$[illegible]
Primes sur les risques de rivières.....$[illegible]
Total.....$[illegible]
En nature
Primes sur risques non expirés.....$128,[illegible]
Primes rectibutrices $[illegible] $1,[illegible]
Primes nettes acquises.....$[illegible]
A déduire :
Intérêts.....$[illegible]
Profits et pertes.....$[illegible]
Primes sur les [illegible].....$[illegible]
Pertes payées
Sur les risques de feu.....$[illegible]
Sur les risques de mer.....$[illegible]
Sur les risques de rivière.....$[illegible]
Pertes en litige.....$[illegible]
Pertes non réglées et sujettes à [illegible].....$[illegible]
Réassurances.....$[illegible]
Réduction (rebates).....$[illegible]
Commissions d'agences.....$[illegible]
Dépenses d'agences.....$[illegible]
Taxes et Licences.....$[illegible]
Dépenses de bureau.....$[illegible]
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc.....$[illegible]
Frais de l'ouvert et d'avocats.....$[illegible]
Bénéfice net.....$[illegible]
ACTIF.
En caisse
Dépôt en Germania Natl. Bk. $[illegible]
" Louisiana Natl. Bk. $[illegible]
Dépôt spécial en Germania National Bank.....$[illegible]
En mains d'agents aux E. U. et en Europe.....$[illegible]
Certificats de dépôts au New Orleans National Banking Association, $[illegible] évaluées à.....$[illegible]
Certificats de réclamations reconnues par le New Orleans National Banking Association, $[illegible] évaluées à.....$[illegible]
Intérêts à recevoir.....$[illegible]
Primes sur hypothèques.....$[illegible]
Primes sur marchandises.....$[illegible]
Primes à recevoir.....$[illegible]
Actions.....$[illegible]
Primes en voie de recouvrement.....$[illegible]
Propriétés immobilières.....$[illegible]
Dû par divers.....$[illegible]
Bons des Etats-Unis.....$[illegible]
PASSIF.
Capital payé en pleins actions de $[illegible].....$[illegible]
Primes à payer.....$[illegible]
Dividendes de 1872, 1873 et 1874 non réclamés.....$[illegible]
Primes sur risques non terminés.....$[illegible]
Pertes non réglées.....$[illegible]
Dû à divers.....$[illegible]
Fonds de réserve.....$[illegible]
Surplus.....$[illegible]
Le tableau qui précède est une [illegible] exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LAFAUX, Secrétaire.
MM. MUSSON, Président.
Etat de la Louisiane, Paroisse de la Nouvelle-Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce quatrième jour de janvier 1876.
G. LAFARGUE, Jr., Notaire Public.
A une réunion générale de la Direction, qui a eu lieu le 12 janvier 1876, il a été RESOLU de payer, à partir du 25 courant, les Dividendes suivants :
1° Un dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année courante le 31 décembre 1875, sur le capital de 100 pour cent.
2° Un dividende de dix pour cent sur les dommages sur le montant net de toutes primes réalisées et partiellement payé l'année dernière, et sur le fond de la réserve ; Dividende payable par les [illegible] actionnaires sur les [illegible] RIEUR de leurs actions ;
3° En porter un offrande de réserve [illegible] comme bénéfice net pour la balance des primes, à intérêt, en obligations des Etats-Unis, conformément aux [illegible] et V de la Charte.
G. LAFAUX, Secrétaire.
MM. MUSSON, Président.
DIRECTEURS :
A. J. COMMIA, [illegible] LAFAUX,
J. R. GAMBLE, [illegible]
R. F. GOLDEN, [illegible]
J. F. FLAHERTY, [illegible]
HY. ABRAHAM, [illegible]

Avis aux Contribuables.
[illegible]

CHEMINS DE FER.
[illegible]
New Orleans City Railroad
[illegible]
PASSAGE ALLER ET RETOUR, VINGT CENTS.
LES TRAINS PARTIRONT COMME SUIT :
[illegible]
Le DIMANCHE, un train pour l'agrément des [illegible] de la rue [illegible] à 8 h. et un char des lignes [illegible] à 8 h. et demie.
[illegible]

Chemin de Fer Pontchartrain.
[illegible]

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.
LIGNE DE MOBILE.
LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD et l'OUEST.
Via Louisville, via Atlanta et via Selma.
ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.
Les trains partiront à notre gare de la rue des Carondelet, et en partiront comme suit :
Départs. Arrivées.
Express.....4 h. P. M. | Express.....[illegible]
Express.....[illegible] | Express.....[illegible]
Train accommodation.....[illegible] | Train accommodation.....[illegible]
Pullman Palace Sleeping Cars, de Chicago, Nashville, Lynchburg, Cincinnati, WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Boston. Tickets offices corner of Canal and Carondelet Sts., Opposite St. Charles Hotel.
D. B. ROBINSON, Gen'l Ticket Agent.

New Orleans & Mobile Rail-Road.
MOBILE LINE.
THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST.
Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St. LOUIS.
CARRYING THE U. S. MAIL.
Trains arrive and depart from depot, [illegible] Canal Street, as follows :
Departs. Arrives.
Express.....[illegible] A. M. | Express.....[illegible]
Express.....[illegible] P. M. | Express.....[illegible]
Local accommodation.....[illegible] | Local accommodation.....[illegible]
Pullman Palace Sleeping Cars, to Chicago, Nashville, Lynchburg, Cincinnati and New York and Boston, WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Boston. Tickets offices corner of Canal and Carondelet Sts., Opposite St. Charles Hotel and Continental Hotel.
D. B. ROBINSON, Gen'l Ticket Agent.

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans et Jackson.
Les trains partiront et arriveront comme suit :
Le départ de la rue des Carondelet.
Et après le lundi 24 avril, les trains partiront et arriveront comme ci-après :
DEPARTS. ARRIVEES.
Malle.....[illegible] P. M. | Malle.....[illegible] P. M.
Express.....[illegible] P. M. | Express.....[illegible] P. M.
Le train d'agrément de DIMANCHE [illegible]
CHAQUE DIMANCHE PULLMAN JUSQU'A LA LIGNE ORLEANS AT LOUISVILLE.
Un seul changement de chars entre les deux villes de Nlle.
Vente de billets et enregistrement de bagages au bureau de la rue des Camp, [illegible] Commune.
A. D. SHELDON, Agent.
R. B. FROST, Directeur Général.

[illegible]

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R. Co.
(Great Jackson Route.)
(Three Changes across Depot.)
On after Monday April 24 train [illegible] and arrive as below :
DEPART. ARRIVE.
Mail.....[illegible] P. M. | Mail.....[illegible] P. M.
Express.....[illegible] P. M. | Express.....[illegible] P. M.
SUNDAY [illegible]
PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS CHICAGO, AND TO LOUISVILLE.
Only one change at Jackson and sleeping cars to Chicago [illegible]
Tickets office, corner of Canal and Carondelet streets, Opposite St. Charles Hotel.
A. D. SHELDON, Agent.
R. B. FROST, General Superintendent.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA
Louisiane et du Texas, de Morgan
[illegible]

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.
RAPPORT ANNUEL, 1876.
[illegible]
RAPPORT DU SECRÉTAIRE.
[illegible]
RAPPORT ANNUEL DE LA
Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.
[illegible]

DONATIEN AUGUSTIN,
Registrar in Bankruptcy.
[illegible]

ASSURANCES.
La Compagnie d'Assurance
[illegible]
Fire New York Stock.
[illegible]
MUTUAL INSURANCE COMPANY.
[illegible]

La Compagnie d'Assurance
TEUTONIA
[illegible]

THE NEW ORLEANS [illegible]
[illegible]

ASSURANCES.
Mechanics' Mutual Insurance Company
[illegible]

Banque Nationale Mutuelle
A LA NOUVELLE-ORLEANS
[illegible]

STATE NATIONAL BANK.
[illegible]

San Mutual Insurance Company
[illegible]

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.
[illegible]